

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de Rivière-du-Nord  
tenue au Centre des Loisirs d'Anse-Bleue le mardi 21 janvier 2025 à 19h00**

**RO-2025-01**

**1. APPEL À L'ORDRE**

M. Joseph Lanteigne, maire, appelle la réunion à l'ordre à 19h00 et souhaite la bienvenue aux quelques 17 citoyens et citoyennes présents à cette vingtième réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord.

**2. CONSTATATION DU QUORUM**

<b>Sont présents :</b>	Joseph Lanteigne	Maire
	Gérard Battah	Conseiller
	Carole Frigault	Conseillère
	Yvon Godin	Conseiller
	Thérèse Haché	Maire suppléante
	Anne Landry	Conseillère
<b><u>Assistaient également :</u></b>	André Sonier	Directeur général
	Simonne Godin	Greffière municipale
<b>Absence (motivée) :</b>	Colin MacLellan	Conseiller

**3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Le maire, M. Joseph Lanteigne, demande au conseil municipal s'il y a des déclarations de conflit d'intérêt à être incluses au procès-verbal de la présente réunion.

**Aucune déclaration d'intérêt ne fut prononcée**

**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Joseph Lanteigne, maire, demande d'apporter les changements suivants à l'ordre du jour proposé :

- L'adresse inscrite au point 9.1 devrait se lire **123**, rue des Pionniers et non 193;
- Ajouter le point **9.5 – Résolution – Démission d'un pompier volontaire – Brigade de Saint-Léolin.**

Il fait ensuite lecture de l'ordre du jour modifié comme suit :

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 17 décembre 2024.
6. Affaires découlant du procès-verbal.
7. Exposés des membres du conseil municipal.

8. Correspondances reçues et envoyées :
  - 8.1 Correspondances reçues : 1 à 5.
  - 8.2 Correspondances envoyées : 0.
9. Résolutions et arrêtés municipaux :
  - 9.1 Permis provisoire – 123, rue des Pionniers, Saint-Léolin;
  - 9.2 Mesures incitatives 2024;
  - 9.3 Système de ventilation – garages municipaux;
  - 9.4 Démission d'un pompier volontaire – Brigade de Saint-Léolin.
10. Affaires nouvelles.
11. Suivi des dossiers.
12. Présentations et interventions du public.
13. Levée de la réunion.

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Yvon Godin et appuyé par M. Gérard Battah, que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté comme modifié.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-001**

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE TENUE LE 17 DÉCEMBRE 2024**

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Yvon Godin et appuyé par Mme Anne Landry, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord tenue le 17 décembre 2024 soit adopté comme rédigé et circulé.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-002**

**6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Sans objet.

**7. EXPOSÉS DES MEMBRES DU CONSEIL (D)**

**Dossier Travaux publics et Infrastructures – Gérard Battah**

Copie du rapport de M. Battah figure en annexe du présent procès-verbal.

**Dossier Communautaire et Culturel – Carole Frigault**

Copie du rapport de Mme Frigault figure en annexe du présent procès-verbal.

**Dossier Finances et Développement économique – Thérèse Haché**

Copie du rapport de Mme Haché, incluant l'état des résultats financiers au 31 décembre 2024, figurent en annexe du présent procès-verbal.

**Dossier Sécurité publique**

En l'absence de M. Colin MacLellan, responsable de ce dossier, M. le Maire Joseph Lanteigne présente le rapport sur la sécurité publique dont copie figure en annexe du présent procès-verbal.



**Dossier Urbanisme – Yvon Godin**

Copie du rapport de M. Godin figure en annexe du présent procès-verbal.

**Dossier Santé et Mieux-être – Anne Landry**

Copie du rapport de Mme Landry figure en annexe du présent procès-verbal.

**Rapport d'activités du Maire**

Le rapport de M. le Maire Joseph Lanteigne figure en annexe du présent procès-verbal.

Par la suite, la proposition suivante est formulée :

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Gérard Battah et appuyé par Mme Carole Frigault que les rapports présentés par les membres du conseil municipal de Rivière-du-Nord, incluant les résultats financiers au 31 décembre 2024, soient acceptés comme présentés.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2025-003**

**8. CORRESPONDANCE REÇUE ET ENVOYÉE (D)**

**8.1 Correspondances reçues : No. 1 à 5**

Pour information

**8.2 Correspondances envoyées : 0**

Pour information

**9. RÉSOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX**

**9.1 Permis provisoire – 123, rue des Pionniers, Saint-Léolin**

**ATTENDU QUE** la demande de re-zonage du plan municipal de Saint-Léolin présentée par M. Bobby Clément afin de permettre l'aménagement d'un atelier de réparation automobile dans une partie de son garage existant sur la rue des Pionniers n'a pas reçu l'approbation du Ministre des Gouvernements locaux;

**ATTENDU QUE** le plan municipal et le zonage de la nouvelle municipalité de Rivière-du-Nord doivent être revus en 2025;

**ATTENDU QUE** dans le cadre de la révision de ces arrêtés, le conseil municipal de Rivière-du-Nord prévoit modifier le zonage de la totalité de la rue des Pionniers afin d'y permettre l'établissement d'entreprises;

**ATTENDU QUE** le processus de re-zonage de la rue des Pionniers a été enclenché à la fin 2024 et pourrait s'étendre sur plus de six (6) mois;

**ATTENDU QUE** ce nouveau délai empêche M. Clément d'offrir le plein service de réparation automobile alors que son garage est déjà fonctionnel;

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Carole Frigault et appuyé par M. Gérard Battah, que le conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord appuie la demande de M. Bobby Clément pour l'obtention d'un permis provisoire lui permettant d'offrir le service d'inspection provinciale des véhicules à moteur dans son garage situé au 123, rue des Pionniers. Par ailleurs, la ville de Rivière-du-Nord comprend qu'advenant que la situation devienne illégale suite à l'échéance du permis provisoire à l'échec d'un processus de modification au zonage ou toute autre mesure prise dans le but de rendre conforme le projet, la municipalité devra se prononcer sur le besoin d'entreprendre les procédures légales nécessaires au respect de ses règlements, et ce, à ses propres frais.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution 2025-004**

9.2 Outrage au Tribunal

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Anne Landry et appuyé par M. Gérard Battah que le conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Nord autorise le dépôt à la cour du Banc du Roi d'une motion en outrage contre Jean-Marie Rufin DeGrâce et Anne Colette Godin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution 2025-005**

9.3 Mesures incitatives 2024 (D)

ATTENDU QUE les propriétaires désirant bénéficier de la prime de bienvenue pour la construction ou l'achat d'une résidence unifamiliale ou d'un commerce à l'intérieur des limites de la municipalité ont soumis les documents nécessaires en lien avec les impôts fonciers 2024,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Thérèse Haché et appuyé par M. Yvon Godin, que le conseil municipal ratifie l'octroi et le paiement d'un montant total de 17 165,56 \$ déboursé aux 13 propriétaires éligibles installés à l'intérieur des limites de la Ville de Rivière-du-Nord, conformément aux dispositions de la politique en vigueur sur les incitatifs à l'établissement de nouveaux citoyens sur le territoire adoptée en 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution 2025-006**

9.4 Système de ventilation – garages municipaux

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Gérard Battah et appuyé par Mme Anne Landry, que les démarches soient entreprises immédiatement pour l'installation de systèmes de ventilation dans les garages municipaux situés à Grande-Anse et Saint-Léolin au coût maximal de 10 000 \$ + TVH par site.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution 2025-007**



9.5 Démission d'un pompier volontaire – Brigade de Saint-Léolin

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Anne Landry et appuyé par M. Yvon Godin, que le conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Nord accepte la démission soumise par M. Patrick Michel Houle, pompier volontaire de la brigade de Saint-Léolin, pour entrée en vigueur immédiatement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution 2025-008**

10. AFFAIRES NOUVELLES.

Sans objet.

11. SUIVI DES DOSSIERS.

Sans objet.

12. PRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

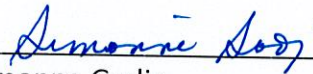
Plusieurs interventions sont effectuées par les citoyens et citoyennes présents sur différents sujets d'intérêt.

13. LEVÉE DE LA RÉUNION

Mme Anne Landry propose la levée de la réunion ordinaire du conseil municipal de Rivière-du-Nord à 19h55.



Joseph Lanteigne  
Maire



Simonne Godin  
Greffière municipale

**SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER**  
**DOSSIER COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL**

**Carole Frigault**

**Concours de photos de Noël pour les enfants**

Le concours de photos de Noël pour les enfants a été un franc succès et plus d'une cinquantaine d'enfants de tous les secteurs de la ville ont participé à l'activité. La carte cadeau de 100 \$ chez Hamster 2M a été remportée par Samuel Jean du secteur de Bertrand. Merci à tous et à toutes pour votre belle participation.

**Marche au Village Historique Acadien**

Le Comité récréatif de Maisonnette invite toute la population à une marche de santé en plein air au Village Historique Acadien tous les mercredis matin dès 10h. Profitez de l'occasion pour sortir de la maison durant l'hiver et vous faire de nouveaux amis.

**Activités à venir**

Certaines activités auront lieu prochainement sur notre territoire :

- ***Jour de la famille – Lundi le 17 février 2025***  
Des activités seront organisées aux patinoires extérieures. Les détails seront confirmés bientôt et le tout sera annoncé sur nos réseaux de communication.
  
- ***Congé de mars – Du 2 au 6 mars 2025***  
Pour le Congé de mars qui aura lieu la première semaine de mars, des activités auront lieu sur tout le territoire comme l'an dernier. Là encore, la programmation vous sera transmise sur nos réseaux habituels aussitôt que les détails seront finalisés.



## **SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER**

### **DOSSIER FINANCE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**Thérèse Haché**

#### **Mesures incitatives 2024**

Le conseil municipal de Rivière-du-Nord a mis en place en mars 2023 un programme d'incitatifs à l'établissement de nouveaux citoyens sur son territoire. Ce programme vise à encourager les nouveaux propriétaires de résidences privées ou d'édifices commerciaux qui veulent s'établir à Rivière-du-Nord, en leur offrant une prime de bienvenue par la réduction de leurs taxes foncières.

Pour les nouvelles constructions résidentielles ou commerciales, la prime de bienvenue s'étend sur trois ans et offre la première année le remboursement complet de leur facture de taxes municipales, la deuxième année, la prime est de 50 % et la troisième et dernière année, la contribution de la municipalité est de 25 % de leur taxe municipale.

En ce qui a trait aux achats de propriétés existantes résidentielles ou commerciales, la prime de bienvenue est payable une fois, la première année, et représente 50 % de la facture de taxes foncières.

Depuis la création de la nouvelle municipalité en 2023, un montant total de 36 000 \$ a été remis aux nouveaux propriétaires de la Ville de Rivière-du-Nord. Une résolution sera présentée dans le cadre de la réunion de ce soir pour ratifier les déboursés de 2024 dans ce dossier qui se chiffrent à 17 165,56 \$.

#### **Développement économique et Tourisme**

Lors d'une récente rencontre avec la Ministre Isabelle Thériault, une rencontre tenue au Village Historique Acadien, il a été possible de discuter desdits dossiers. Une rencontre est prévue prochainement avec le conseil et la Ministre, ce qui nous permettra de discuter de ces dossiers et autres dossiers d'importance.

Une rencontre est également à prévoir avec les responsables du Tourisme et Développement économique à la CSRPA (Commission des Services Régionaux de la Péninsule Acadienne) afin de voir comment la commission peut nous aider dans ces dossiers.

### **Rapport financier au 31 décembre 2024**

Le rapport financier que je vais vous présenter en date du 31 décembre 2024 n'est pas final, car il y a d'autres factures à payer, comme celle de la GRC au montant de 153 600 \$ et d'autres à venir dont les montants ne sont pas connus.

Il en est de même pour les revenus à venir qui ne sont pas tous entrés ni connus à ce jour.

De plus, on a besoin que le vérificateur fasse la vérification des livres, fasse l'ajustement des valeurs en raison de l'amortissement, etc., ce qui va affecter les résultats financiers de l'année 2024.

Je vais donc vous donner le rapport financier en date du 31 décembre 2024, un rapport qui va changer avec les factures qui restent à payer pour 2024, y compris les revenus attendus.



## **SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER**

### **DOSSIER SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE**

**Anne Landry**

#### **Janvier, Mois de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer**

Comme on vous l'a mentionné lors de la dernière réunion, le mois de janvier est proclamé ***Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer***. Pour l'occasion, l'Hôtel de Ville de Rivière-du-Nord sera illuminé en bleu pendant le mois de janvier et le drapeau de la Société d'Alzheimer sera installé devant l'Hôtel de Ville jusqu'au 25 janvier prochain. Merci aux employés des travaux publics pour l'installation des lumières à cet effet.

#### **Centre Edmond E.-Landry, Grande-Anse**

Au Centre Edmond-E.-Landry, c'est-à-dire l'aréna de Grande-Anse, on vous rappelle que le patinage libre est gratuit pour tous et toutes. Nous vous invitons donc à en profiter. D'ailleurs, nous avons remarqué un plus grand achalandage cette saison pour cette activité. Aussi, nous sommes heureux que cette année les deux écoles sur notre territoire utilisent davantage notre aréna, notamment pour leurs cours d'éducation physique.

#### **Patinoires extérieures**

Les quatre patinoires extérieures sur notre territoire sont présentement toutes en fonction, même si les températures des derniers jours nécessiteront du déneigement et du resurfaçage. Dans les prochains jours, des trousse de premiers soins de base seront installées dans les abris, pour le traitement de blessures mineures, comme de petites coupures ou ampoules. Nous vous invitons à vous en servir au besoin.

Nous voudrions aussi profiter de cette réunion tenue à Anse-Bleue pour féliciter et remercier les bénévoles qui s'occupent de la patinoire ici et qui ont réussi un tour de force en ayant une glace pour le temps des fêtes. Un gros merci également à tous les bénévoles impliqués aux autres patinoires de la ville.

## **SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER**

### **DOSSIER SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**Colin MacLellan**

#### **Rapport d'incidents**

La Brigade d'incendie de Rivière-du-Nord a répondu à sept (7) appels d'urgence 911 depuis la réunion de décembre dernier, soit deux (2) appels pour la brigade de Bertrand, trois (3) pour Grande-Anse et un appel chacun pour les brigades de Maissonnette et Saint-Léolin.

#### **Sécurité publique**

Le conseil municipal a discuté en comité plénier d'un enjeu de sécurité publique amené par le Service d'incendie, soit le fait que les chemins d'accès aux tourbières situées sur le territoire ne permettent pas aux camions d'incendie de se rendre jusque sur les lieux du sinistre puisque ces routes sont impraticables. Des démarches seront donc entreprises auprès des responsables de chacune des tourbières ainsi que les ministères provinciaux concernés afin de trouver solution à ce problème et ainsi protéger la population contre le risque d'un incendie majeur ayant pour origine un feu de tourbe pendant la saison sèche.



## **SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER**

### **DOSSIER TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

**Gérard Battah**

#### **Systemes de ventilation – garages municipaux**

Une des priorités de la municipalité est de donner à son personnel des lieux de travail sécuritaire. Les garages municipaux de Grande-Anse et Saint-Léolin ne sont pas équipés de systèmes de ventilation, ce qui pourrait engendrer des problèmes de santé majeurs pour les employés qui y travaillent.

C'est pourquoi des estimations ont été demandées afin d'installer dans ces deux édifices des systèmes de ventilation adéquats dans les meilleurs délais.

## **SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER**

### **DOSSIER URBANISME**

#### **Lieux inesthétiques et dangereux**

Le conseil municipal s'apprête à faire le choix des propriétés à cibler pour l'année 2025 parmi celles figurant sur la liste des lieux inesthétiques et dangereux répertoriés sur le territoire de Rivière-du-Nord. Quelques informations supplémentaires ont été demandées avant de finaliser les choix 2025 que nous devrions être en mesure de vous confirmer à la réunion de février prochain. Comme pour l'année dernière, nous ciblons de 4 à 5 dossiers de nettoyage pour la prochaine année.

#### **Permis de construction**

Au cours du mois de décembre 2024, deux (2) permis de construction ont été émis sur le territoire de la municipalité pour un coût de construction estimé à 40 000 \$.



## **SUJETS TRAITÉS AU COMITÉ PLÉNIER**

### **MAIRE**

**Joseph Lanteigne**

#### **Centre récréotouristique**

Comme vous l'avez sûrement constaté, l'appel de soumissions afin de trouver une nouvelle vocation au Centre récréotouristique de Bertrand a été publié sur nos médias sociaux ainsi que sur l'hebdomadaire l'Acadie NOUVELLE. Nous espérons que cette invitation retiendra l'intérêt et inspirera la création d'un beau projet bénéfique pour la population de Rivière-du-Nord et des environs.

#### **Ordonnance de la Cour**

En janvier 2023, le juge Léger de la Cour du Banc du Roi avait ordonné le nettoyage de la propriété située au 163, rue de la Baie à Maisonnette. Nous avons fait inspecter la propriété en novembre dernier et cette inspection confirme que les propriétaires ne se sont pas conformés à l'ordonnance de la Cour, les plaçant en situation d'outrage au Tribunal.

Par conséquent, l'avocat de la municipalité, Me Basile Chiasson, recommande de poursuivre la démarche judiciaire entreprise par l'ancien Village de Maisonnette et de déposer une motion en outrage à la Cour du Banc du Roi. Une résolution sera donc passée au vote dans le cadre de la présente réunion à cette fin.

#### **Comptoir postal de Bertrand**

C'est avec un grand plaisir que je vous confirme que les activités du Comptoir postal de Bertrand seront transférées à La Maison du Tapis de Bertrand à compter du 1<sup>er</sup> avril prochain. Ce transfert de responsabilités offre entre autres une opportunité de location supplémentaire à l'édifice municipal de Bertrand.

# Rapport du Maire

Décembre - Janvier 2025

Le 4 janvier j'ai participé au souper de Noël des pompiers de Bertrand

Le 15 janvier j'ai participé a la présentation du CAIENA et Inspire PA

Le 16 janvier j'ai participé a la rencontre du comité du sous comité itinérance.

Pour le Centre récréons -touristique le conseil a décidé de mettre en vente, les soumissions sont ouvert en ligne ou au bureau municipale et le conseil priorise pour un développement commercial qui soit avantageux a la ville rivière du nord.

Les soumissions est ouvert a soumettre leurs demande jusqu'au 26 mars 2025

Le 1er avril et non le poisson d'avril le service du bureau de poste qui est présentement a l'édifice Municipale de Bertrand prendra fin le 28 février pour être transféré a la nouvelle endroit soit la Maison du Tapis de Bertrand Merci Monique d'avoir accepté ce service.

Le 19 janvier j'ai participé a la remise de la Médailles Charles 111 pour la reconnaissance de Mme Thérèse Haché, M. Jules Boudreau et moi même pour l'implication dans notre communauté.

Le 20 janvier Annulation de la rencontre (tempête)nous avons rencontré la Ministre du tourisme Mme Isabelle Thériault et son adjointe Myriam Légère pour discuté avec elle de nos demande de projets future pour notre municipalité.

Evaluation foncière une hausse de 8.7% au NB pourra être plus élève que ce que nous avons fait la demande de 2% selon le journal de ce matin